



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecoles nationales superieures de chimie

Question écrite n° 51073

## Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude des élèves ingénieurs de l'École nationale supérieure de Chimie de Montpellier. En effet, plusieurs informations faisant état d'une suppression, à court terme, de cette école, par fusion avec l'Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, au sein de l'Université Montpellier-II. Ces élèves, qui suivent les classes préparatoires et passent des concours pour accéder à cette école, la choisissent précisément pour son impact et sa bonne réputation. Ils craignent que leur diplôme soit déprécié en cas de fusion. Aussi, lui demande-t-il de l'éclairer sur les intentions du Gouvernement à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Berson Michel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51073

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1991